

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL**  
**Recommandations de la Cellule Agro Météorologique**  
**Période : du 30/ 05 au 05/06/2022**

**Nous recommandons aux agricultures et éleveurs ce qui suit :**

**❖ Production végétale**

**1- L'Arboriculture:** (Respect du délai avant récolte et désherbage autour des arbres).

**▪L'Agrumiculture:**

- Traitement contre risques de la Mineuse, des Cochenilles, des Pucerons, des Aleurodes et des Acariens;
- Entretien et nettoyage du réseau de drainage ;
- Début des irrigations;
- Poursuite du disquage;
- Poursuite de récolte des variétés tardives.

**▪L'Oléiculture:**

- Surveillance et traitement contre risques de la teigne, de l'Œil de Paon, du Psylles, des Cochenilles noirs et de la Tuberculose ;
- Poursuite de l'irrigation des olives de tables;
- Poursuite du disquage.

**▪ La viticulture:**

- Surveillance et traitement contre risques du Mildiou et de l'Oidium;
- Entretien et nettoyage du réseau d'irrigation localisé ;
- Poursuite du disquage;
- Attachage des sarments;
- Signalisation du Mildiou.

**▪ Les rosacées à pépins :**

- Surveillance et traitement contre risques du Psylles, du Thrips, de la Moniliose, de la Tavelure, du Feu bactérien et du Carpocapse;
- Poursuite des irrigations ;
- Début d'épandage de la 2ème tranche de la fumure azotée;
- Taille en vert et ébourgeonnage;
- Signalisation de la Tavelure et du Psylle sur Néflier et du Carpocapse sur Pommier.

### ▪ Les rosacées à noyaux :

- Surveillance et traitement contre risques de la cloque du pêcher, de la Moniliose, de la Tordeuse orientale et du Coryneum ;
- Début des irrigations ;
- Poursuite de disquage selon nécessité ;
- Poursuite d'épandage de la 2ème apport de la fumure azotée;
- Ebourgeonnage;
- Signalisation de la Cloque du Pêcher, la Coryneum et de la Moniliose.

## 2- Les cultures maraîchères Pomme de terre et des cultures sous serres

- Surveillance et traitement contre le risque de l' Oïdium et du Mildiou sur la pomme de terre, et de l'Alternariose, du Mildiou, de l'Oïdium, de la Mineuse, des Pucerons, des Acariens, de la Fusariose et de la Botrytis pour les cultures sous serres;
- Entretien des cultures sous serre (effeuillage, ébourgeonnage, désherbage, fertigation);
- Respect des mesures prophylactiques (Aération, nettoyage des lieux de stockage, respect du délai avant récolte...)
- Signalisation du mildiou sur Pomme de terre et des risques sur cultures sous serres ;

## 3- Les grandes cultures : Céréales, Orge et Avoine:

- Surveillance et traitement contre les maladies foliaires ;
- Risques de rouilles, d'Oïdium, des Criocères, oiseaux nuisibles, des pucerons, des maladies foliaires, le Piétin échaudage et de la Fusariose;
- Surveillance et traitement contre les oiseaux nuisibles (Effaroucheurs, Dénichage) ;
- Signalisation de l'oïdium, des maladies foliaires, les oiseaux nuisibles, des rouilles, des pucerons, du Piétin échaudage et des criocères;
- Préparation du matériel de fauchage et de bottelage des fourrages ;
- **Confection des lignes de par feu pour éviter les incendies ;**
- **Mobilisation des moyens anti-incendie (citernes d'eau, extincteurs).**

## 4- La Phoeniciculture:

- Surveillance et traitement contre risques de la pourriture des spathes ;
- Pollinisation;
- Signalisation de la pourriture des spathes;
- **Confection des lignes de par feu pour éviter les incendies ;**
- **Prévoir les citernes d'eau et les extincteurs.**

## ❖ Production animale :

### 1- Apiculture :

- Assurer l'apport en eau ;
- Mettre les ruches dans des endroits ombrés ;
- Production de la gelée royale ;
- Mise en place des hausses et des grilles à reines ;
- Transhumance ;
- Production de miel des steppes (Harmel, chardon, jujubier) ;
- Récolte de miel de moutarde blanche.

### 2- Aviculture :

- Respecter la règle de vide sanitaire ;
- Respect de protocole de prophylaxie médicale (la vaccination) ;
- Mettre un autoluve à l'entrée de l'exploitation et un pédiluve à l'entrée du bâtiment d'élevage ;
- Gérer l'élimination des carcasses et la manipulation de fumier ;
- L'aliment doit être équilibré en énergie, protéines, minéraux et en vitamines, et stocker dans des bonnes conditions ;
- Le système d'abreuvement doit assurer une eau fraîche, propre et à volonté ;
- En cas de pathologie, faire appel à un vétérinaire (l'automédication est à éviter).

### 3- Cuniculture:

- Le bâtiment d'élevage doit être isolé, ventilé, éclairé et loin des agglomérations ;
- Nettoyer et désinfecter le bâtiment d'élevage au moins 7 jours avant la mise en place des lapins ;
- Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ;
- Le système d'abreuvement doit assurer une eau fraîche propre et à volonté ;
- Vacciner les lapins contre la maladie virale hémorragique et contre l'entérotoxémie ;
- Faire appel à un vétérinaire en cas de maladie.



#### 4- Ruminants:

- Assurer une fraîche et à volonté ;
- Respecter les règles d'hygiène des bâtiments et du matériel utilisé dans l'élevage ;
- Mettre en place un autoluve à l'entrée de l'exploitation et un pédiluve à l'entrée des étables ;
- Limiter l'accès des personnes étrangères ;
- Contrôler l'introduction des nouveaux animaux ;
- Installer les pierres à lécher ;
- Lutter contre les rongeurs et les insectes ;
- Protéger le cheptel des animaux errants et des oiseaux sauvages ;
- Parage des anglois pour éviter les affections podales ;
- Eliminer les cadavres par enfouissement et mettre la chaux ;
- En cas de maladie. isoler les animaux malades des animaux sains et faire appel à un vétérinaire ;
- Se rapprocher des services vétérinaires pour se renseigner d'éventuelles vaccinations.